

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01126

Numéro SIREN : 887 921 310

Nom ou dénomination : A3B

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005564

Désignation de l'entreprise		HOLDING A3B		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		4660 ROUTE DE SAINT ETIENNE		42140 ST DENIS SUR COISE		
Numéro SIRET *		8 8 7 9 2 1 3 1 0 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 8		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		
				Exercice N-1 clos le 0 0 0 0 0		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	789 000	042	789 000	
	Total I (5)	044	789 000	048	789 000	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
		Créances (2)	068		070	
Clients et comptes rattachés *						
Autres * (3)		072		074		
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	2 167	086	2 167	
Charges constatées d'avance *		092		094		
Total II		096	2 167	098	2 167	
Total général (I+II)	110	791 167	112	791 167		
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	789 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	(16 067)			
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	772 933			
	Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 234			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	15 000			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	18 234			
	Total général (I + II + III)	180	791 167			
	REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
		(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

33

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302, Septies N° du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>HOLDING A3B</u>		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 2 1		0 0 0 0 0			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	biens	215	214					
		services *	217	218					
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production stockée *			224					
	Production immobilisée *			226					
	Subventions d'exploitation reçues			230					
Autres produits				232					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				234					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236					
	Variation de stock (marchandises) *			238					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			242		16 067			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			244					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			250					
	Rémunérations du personnel *			252					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			254					
	Dotations aux amortissements *			256					
	Dotations aux provisions			262					
	Autres charges : (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259) (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)			264		16 067			
	Total des charges d'exploitation (II)				270		(16 067)		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				280					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			290					
	Produits exceptionnels (IV)			294					
	Charges financières (V)			300					
	Charges exceptionnelles : (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347) (dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348)			306					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			310		(16 067)			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				312					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				316		314	16 067		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			318					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			322					
	Provisions non déductibles *			324					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			330					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-ets d'associés 247) Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248)			251					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249)			998					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies) 138	342			
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		Jeune entreprise innovante (44 septies A) 989	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies) 991	Bassins urbains à dynamiser (BUI) (art. 44 septdecies) 992	350				
Déduction ZFA NG (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		354	16 067			
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	16 067		

99

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 791 167.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 16 066.86- Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Certifié conforme
à l'original**

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	834
Total	834

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 791 167.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 16 066.86- Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	834
Total	834

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

A3B
Société par actions simplifiée
au capital de 789 000 euros
Siège social : 4660, route de Saint Etienne, 42140 SAINT DENIS SUR
COISE
887 921 310 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 MAI 2022

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à -16 066,86 euros de la manière suivante :

Origine :

Perte de l'exercice : -16 066,86 euros

Affectation :

Au compte "report à nouveau" -16 066,86 euros

Rappel des dividendes antérieurs :

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Bernard BRUYAS

